

Réforme Barrette: les travailleurs de la santé n'en peuvent plus



65 % des sondés disent ne pas avoir assez de temps pour faire leur travail. *Photo Fotolia*

Thomas Bignon

22-01-2017 | 17h34

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a publié ce dimanche un sondage mettant en évidence la mauvaise santé mentale de ses membres.

Premier constat de ce sondage, 60% des membres ont coché un indice de détresse élevée ou très élevée dans le formulaire de sondage.

«Ces résultats confirment ce que nous avançons depuis plusieurs années: les réorganisations et les compressions qui se multiplient à une vitesse folle dans le réseau sont en train de venir à bout de nos membres», s'inquiète la présidente de l'APTS, Carolle Dubé.

Conséquence cette surcharge de travail: 35 % des sondés ont indiqué avoir manqué plusieurs jours de travail au cours des douze derniers mois pour des raisons d'ordre psychologique.

«DES SPÉCIALISTES PAS DES PIONS»

Pour la présidente de l'APTS, le ministre de la Santé, Gaetan Barrette, est le principal responsable de ce mal-être du personnel de santé

«Nos membres sont des spécialistes, pas des pions. Ils ne méritent pas d'être malmenés au gré des idées de grandeur du ministre. Gaétan Barrette doit descendre de sa tour d'ivoire et reconnaître le coût humain de ses réorganisations».

«Chaque jour, je vois mes collègues s'épuiser, voire carrément tomber au combat, à cause de la surcharge de travail», ajoute Mélanie Roy, ergothérapeute à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal.

65 % des personnes interrogées ne pas avoir assez de temps pour faire leur travail.

Au cours des prochaines semaines, le syndicat doit s'assurer que le ministre respecte son Plan d'action en santé mentale 2015-2020. Il prévoit la mise en place de conditions de travail et de pratiques organisationnelles qui favorisent la santé mentale du personnel.

Selon, l'APTS, qui représente 32 000 personnes, 6980 personnes ont participé à ce sondage effectué du 28 octobre au 29 novembre 2016.

La vidéo de la conférence de presse de l'APTS:

